



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Consultation du public – Motifs de la décision**

**Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 janvier 2013 modifié déterminant la taille minimale ou le poids minimal de capture et de débarquement des poissons et autres organismes marins pour la pêche professionnelle**

**Soumis à consultation du public du 14 août au 5 septembre 2024 sur le site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.**

Ce projet d'arrêté n'a suscité aucun commentaire lors de la consultation publique organisée du 14 août au 5 septembre 2024.

En conséquence, le projet de décret sera adopté dans les termes de la consultation du public et publié au Journal officiel de la République Française.